Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Free Mobile	**Arrdt**	13ème
Nom de site	90_VERGNIAUD_75013	**Numéro**	75113_017_10
Adresse du site	90, rue Vergniaud	**Hauteur**	R+7 (24,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	**Destination**	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts partage de la fréquence 700MHz en 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	22/08/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	22/09/2022

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 2 nouvelles antennes à faisceaux orientables émettant à la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et modification des 2 antennes existantes à faisceaux fixes pour le partage 4G/5G de la fréquence 700MHz , orientées vers les azimuts 100° et 240°		
Distance des ouvrants	Velux à 7m	**Vis-à-vis (25m)**	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 100°<2V/m ; 240°< 5V/m 5G : 100°< 2V/m ; 240°< 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	24,80m pour les antennes à faisceaux fixes et 25,85m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle	
Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement, sans changement visuel, des antennes existantes par de nouvelles antennes reprenant les teintes et aspects du matériel présent
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise, et restent invisibles depuis la rue

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❐ **Défavorable** ❐ **Ne se prononce pas** ❐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

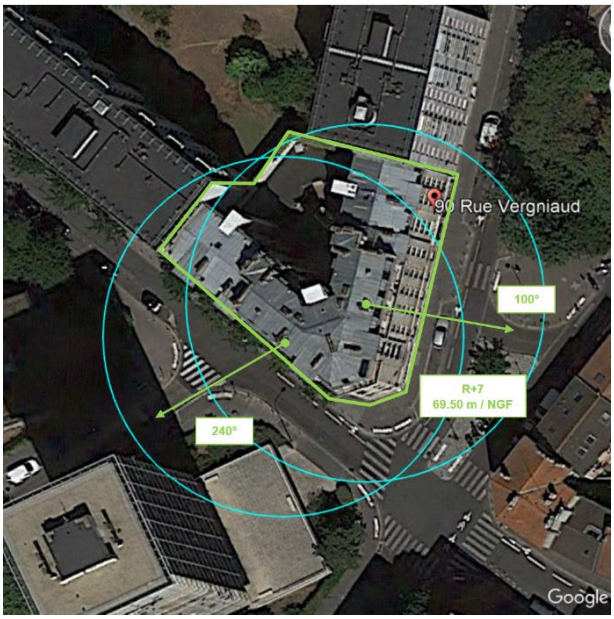

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 100°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	10.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 100°	*Azimut 240°*
Niveau Maximal	*entre 1 et 2 V/m*	*entre 3 et 4 V/m*
Hauteur	*13.5 m*	*25.5 m*

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

APRÈS

PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 100°

Azimut 240°